

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 05 février 2026

n° 021-26 C

Objet : RS - Attribution de subventions - Secteur habitat

- date de convocation le 30 janvier 2026
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 50

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmaïs - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Céline Gendron - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Jimmy Bâabâa à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Sandra Ferrari à Brigitte Bochaton - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de James Hallay à Jean-Marc Léoutre - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Chantal Giorda - de Gaëtan Pauchet à Thierry Repentin - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 20

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Daniel Bouchet - Frédéric Bret - Michel Dyen - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Gamen - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Marie Perrier - Claire Plateaux - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Alain Thieffenat - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 05 février 2026

délibération n° 021-26 C

objet **RS - Attribution de subventions - Secteur habitat**

Thierry Repentin en l'absence de Gaëtan Pauchet, conseiller délégué chargé de l'habitat et du foncier associé, indique que 7 demandes de subvention ont été déposées et instruites au titre de la compétence équilibre social de l'habitat, hors subventions concernant l'AMI Logement d'abord.

L'AFEV est une association qui crée du lien entre les campus et les quartiers en développement des programmes de solidarité dans lesquels des milliers d'étudiants s'engagent auprès des enfants, des jeunes et des habitants des quartiers populaires. En partenariat étroit avec le CROUS, l'association a développé les colocations à projets solidaires.

L'association Régie Coup de Pouce sollicite Grand Chambéry, dans le cadre de l'action de logement intergénérationnel solidaire qu'elle mène en Savoie. La Régie Coup de Pouce guide et accompagne les cohabitants dans leur projet de cohabitation depuis l'accueil jusqu'à sa création, grâce à de nombreux temps d'échanges. Elle mène des actions de mobilisation et communication pour encourager l'habitat intergénérationnel.

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) a pour mission d'apporter des informations juridiques, financières et fiscales au public sur toutes les questions relatives à l'habitat et au logement. La demande de subvention comporte 3 projets :

- des ateliers collectifs auprès du grand public en particulier sur le sujet de l'accession à la propriété,
- l'observatoire local des loyers à l'échelle de Grand Lac, Cœur de Savoie et Grand Chambéry,
- le conseil juridique apporté dans le cadre du service France Rénov'.

Cette dernière mission constitue une action renforcée dans un cadre renouvelé : elle contribue à la mise en œuvre du cadrage national sur le service France Rénov'.

L'ASDER, espace conseil France Rénov' en Savoie, informe, conseille et accompagne les propriétaires et les copropriétaires qui souhaitent s'engager dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Unitoit accompagne les groupes d'habitants, les collectivités et les professionnels souhaitant développer des projets d'habitat participatif sur le territoire de la Savoie.

Il est proposé de soutenir les actions qui contribuent à la mise en œuvre du programme d'orientations et d'actions habitat du PLUi HD dans le respect du budget voté. Dans un contexte de crise du logement, il paraît important de soutenir les associations qui œuvrent pour développer et innover dans les solutions de logement.

Association	Action	Montant attribué en 2025	Montant proposé en 2026
AFEV	KAPS (Colocations à projets solidaires) - Projet existant en lien avec le CROUS	5 000 €	5 000 €
Association Régie Coup de Pouce	Dispositif 1 toit 2 générations Depuis 2024 : Révolutionnons le logement, soutenir le développement des cohabitations innovantes, alternatives sur le bassin chambérien	9 500 €	6000 €

ADIL de la Savoie	Ateliers juridiques grand public	0 €	2 400 €
	Observatoire local des loyers	24 941 €	24 941 €
	Service France Rénov'	0 €	16 621 €
ASDER	Programme d'actions en faveur de la rénovation des logements du parc privé - Espace conseil France Rénov' de la Savoie	115 857 €	115 857 €
Unitoit	Sensibiliser, outiller et fédérer les acteurs du territoire pour faire de l'habitat participatif un levier transversal des politiques locales de l'habitat et de l'aménagement	0 €	3 500 €
Total			174 319 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi HD),

Vu l'avis de la commission habitat, urbanisme, foncier et gens du voyage du 9 janvier 2026,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le versement de subventions pour un montant de 174 319 € selon la proposition ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer les conventions à intervenir et toute pièce afférente à cette délibération.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

021-26 C

Objet de l'acte : RS - Attribution de subventions - Secteur habitat

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
2 - Aux associations

Date de l'acte : 05 février 2026

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20260205-lmc1H35261H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H35261H1

Date de transmission en Préfecture : 06 février 2026

Date de réception en Préfecture : 06 février 2026

Date de publication sur le site internet: vendredi 06 février 2026